

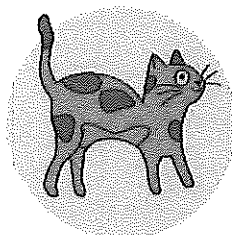
Stérilisation, un acte de protection !

C'est la pleine saison des chatons et les refuges débordent... C'est d'autant plus le moment de penser à la stérilisation de nos petits félins, tout à la fois pour éviter d'avoir à trouver un nouveau foyer à de nombreuses boules de poils, mais également pour éviter l'apparition de certaines pathologies. Faisons le point...



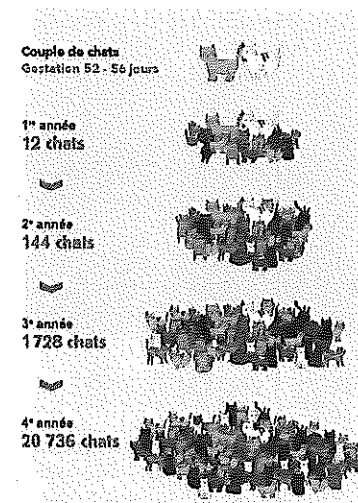
Contrairement à nos voisins belges, la stérilisation n'est pas encore obligatoire en France. Certaines mesures sont néanmoins mises en place pour limiter le trafic. Si vous donnez un animal il doit obligatoirement être sevré physiquement et affectivement, vous devrez fournir un certificat de santé du vétérinaire et faire identifier l'animal. Attention, aucune contre-partie financière ne pourra être demandée ! Depuis 2016, pour vendre un animal, il est obligatoire d'être inscrit en tant qu'éleveur à la chambre d'agriculture avec un N° de Siren (amende de 7.500 € en cas de non-respect).

LES BIENFAITS DE LA STÉRILISATION



Dès l'arrivée du printemps et jusqu'à la fin de l'automne, de nombreuses femelles vont mettre bas ; des chatons par centaines, des vies à l'avenir incertain, voire condamné... Un mâle non stérilisé, adulte vers 9 mois, marque son territoire en urinant un peu partout. Il risque aussi de revenir blessé après s'être battu pour la conquête d'une femelle en chaleur.

Une femelle non stérilisée risque d'attendre sa première portée dès l'âge de 6 mois.



Par manque d'information ou du fait d'idées reçues, la stérilisation reste encore un acte trop peu systématique. Or une stérilisation précoce est le choix le plus responsable pour préserver la santé du chat, améliorer son espérance de vie et enrayer la misère animale.

Stérilisation, de quoi parle-t-on ?

Il s'agit d'une intervention chirurgicale bénigne effectuée par le vétérinaire. Chez la femelle on parle d'ovariectomie (ablation des ovaires) et chez le mâle on parle de castration (ablation des testicules).

Quelques idées reçues

« Il vaut mieux qu'elle ait au moins une portée dans sa vie »
FAUX. Aucune étude ne montre le moindre bénéfice d'une portée de chatons avant la stérilisation.

« Une chatte stérilisée est malheureuse »
FAUX. La stérilisation n'aura aucune incidence sur le comportement, autre que le comportement sexuel décrit plus haut. Elle sera un formidable compagnon de vie, protégée de ces désagréments.

« Elle risque de grossir »
Partiellement VRAI. Mais il vous sera très facile d'adapter son alimentation en suivant les conseils de votre clinique vétérinaire.

« Les pilules contraceptives sont aussi efficaces »
FAUX. Les vétérinaires déconseillent généralement les pilules contraceptives car elles augmentent les risques de cancers/infections de la chaîne mammaire.

« La stérilisation est douloureuse »
FAUX. La stérilisation est faite sous anesthésie générale et toutes les précautions sont prises par votre clinique pour prévenir la douleur.

« La stérilisation change son caractère »
FAUX. Cet acte va seulement stopper les traits de caractère liés à sa libido et à l'imprégnation de ses hormones (miaulements, marquages urinaires, etc)

En pratique

Accédez directement au site en suivant ce lien
La stérilisation de la chatte



Accédez directement au site en suivant ce lien
La castration du chat mâle